



REPUBLIQUE DU SENEGAL

Un Peuple – Un But – Une Foi

MINISTÈRE DES FINANCES ET DU BUDGET



**NOTE SUR L'ASSURANCE CRÉDIT
ET CAUTION EN 2023**

Table des matières

INTRODUCTION	2
A. Le chiffre d'affaires.....	3
B. Les prestations.....	4
C. Les ratios clés	5
D. La réassurance.....	5
E. Le résultat d'exploitation.....	6
CONCLUSION	8

INTRODUCTION

L'assurance-crédit est une garantie qui protège les entreprises contre les risques d'impayés en leur permettant d'être couvertes et indemnisées en cas de non-paiement de leurs créances commerciales sur leur marché domestique comme à l'exportation.

L'assureur crédit offre trois (3) services pour se prémunir contre les risques d'impayés :

- ✓ la prévention du risque clients : en amont, elle consiste quotidiennement en l'évaluation et la surveillance de la situation financière des entreprises ;
- ✓ le recouvrement des impayés : dans ce cas, les démarches amiabiles et judiciaires de recouvrement sont prises en charge par la société d'assurance-crédit ;
- ✓ l'indemnisation des créances non recouvrées : en cas de non récupération de la créance et passé un délai de carence déterminé, la perte est indemnisée.

Quant à l'assurance caution, elle est une technique d'assurance permettant à des émetteurs de garanties contractuelles d'acquérir auprès d'une compagnie d'assurances une protection sur les engagements qu'ils ont souscrits.

Les branches crédit et caution font partie des assurances dommages. Elles sont pratiquées au Sénégal par neuf (9) sociétés toutes disposant d'un agrément pour pratiquer ces branches :

- SONAC : elle est issue de la privatisation de l'Agence Sénégalaise d'Assurance-Crédit à l'Exportation (ASACE) et l'Etat conserve 25% du capital en plus de soutenir la réassurance par la mise en place d'un fonds de garantie des risques politiques ;
- AMSA ASSURANCES IARD ;
- ASKIA ASSURANCES ;
- AXA ASSURANCES ;
- ASSURANCES LA PROVIDENCE ;
- SANLAM IARD ;
- SAAR ASSURANCES IARD ;

- FINAFRICA ASSURANCES.
- ET PREVOYANCE ASSURANCES

L'objet de cette présente note est de faire la situation des branches crédit et caution sur la période 2021-2023 et de dégager quelques perspectives.

A. Le chiffre d'affaires

En 2023, les primes émises pour les branches crédit et caution par les neuf (9) sociétés d'assurances agréées pour pratiquer ces branches se chiffrent à 7,788 milliards de FCFA contre 6,144 milliards de FCFA en 2022 soit une augmentation de 26,75%. Cette croissance est imputable aux deux branches. La branche crédit a connu une croissance de 37,84% contre 26,31% pour la branche caution.

En termes de parts de marché, l'assurance caution détient la plus grosse part avec 96% contre 4% pour l'assurance-crédit.

Tableau 1 : Evolution du chiffre d'affaires

En millions de FCFA

Exercices	2021			2022			2023		
	Branches	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total	crédit	caution
Primes émises	316	5 173	5 489	236	5 908	6 144	325	7 463	7 788
Taux de croissance	-	-	-	-25,32%	14,22%	11,94%	37,84%	26,31%	26,75%

Source : DA (données agrégées)

Répartition du chiffre d'affaires de l'assurance crédit et caution en 2023



B. Les prestations

Les sinistres payés s'élèvent à 2,869 milliards de FCFA en 2023 contre 3,990 milliards de FCFA en 2022 soit une baisse de 28,10%. Quant à la charge de sinistre (sinistres payés augmentés des provisions pour sinistres à payer), elle a augmenté de 42,89% entre 2022 et 2023 en passant de 2,682 milliards de FCFA à 3,864 milliards de FCFA entre les deux exercices.

Les contre garanties sur sinistres (1) se sont élevées à 3,543 milliards de FCFA en 2023 contre 5,356 milliards de FCFA en 2022 soit une baisse en valeur absolue de 1,813 milliards de FCFA. Sur la même période, les contre garanties réalisées (recours encaissés) sont de 1108 millions en 2023 et 875 millions en 2022.

Tableau 2 : Evolution des sinistres payés et de la charge de sinistre

En millions de FCFA

Exercices	2021			2022			2023		
Branches	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total	crédit	caution	Total
Sinistres réglés	76	2 679	2 755	27	3 963	3 990	32	2 837	2 869
Dotation aux provisions de sinistres	1	1 031	1 032	0	-1 307	-1 307	0	996	996
Charge de sinistre	77	3 710	3 787	27	2 656	2 682	32	3 833	3 864
Taux de croissance des sinistres payés	-	-	-	-65,07%	47,93%	44,81%	18,84%	-28,41%	-28,10%
Taux de croissance de la charge de sinistre				-65,39%	-28,43%	-29,18%	18,84%	44,32%	44,06%

Source : DA (données agrégées)

Tableau 3 : Evolution des contre garanties sur sinistres

En millions de FCFA

Exercices	2021			2022			2023		
Branches	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général
Contre garanties sur sinistres	0	3 315	3 315	0	5 356	5 356	0	3 543	3 543

Source : DA (données agrégées)

¹ La contre-garantie autonome est l'engagement par lequel le contre-garant s'oblige, en considération d'une obligation souscrite par le donneur d'ordre et sur instructions de ce donneur d'ordre, à payer une somme déterminée au garant, soit sur première demande de la part de ce dernier, soit selon des modalités convenues.

C. Les ratios clés

L'exploitation est marquée comme le montre le tableau ci-dessous par :

- des taux de frais généraux supérieurs à la norme théorique de 15%. Le taux de frais généraux est en moyenne de 22,97% sur la période en revue ;
- des taux de commissions inférieurs à la norme théorique de 20%. Le taux moyen de commissions est de 5,80% sur la période en revue ;
- une bonne sinistralité en 2023 pour la branche caution avec un taux de sinistres à primes de 53,77% en dessous du taux théorique d'équilibre de 65%;
- un ratio combiné simplifié (somme des taux de sinistralité, de frais généraux et de commissions) en dessous du taux de 100% en 2023 ce qui dénote une exploitation technique excédentaire pour cet exercice.

Tableau 4 : Evolution des principaux ratios

Exercices		2021			2022			2023		
Branches		Crédit	Caution	Ensemble	Crédit	Caution	Ensemble	Crédit	Caution	Ensemble
S/P		24,99%	39,91%	51,22%	28,02%	68,92%	67,35%	76,65%	52,78%	53,77%
FG/P		30,05%	20,27%	20,83%	36,27%	34,76%	34,82%	27,83%	13,16%	13,77%
Comm/P		8,96%	5,70%	5,89%	25,06%	5,37%	6,13%	20,23%	4,90%	5,54%
RCS		64,00%	65,88%	77,93%	89,34%	109,06%	108,30%	124,71%	70,84%	73,09%

Source : DA (données agrégées)

D. La réassurance

Le résultat des opérations de réassurance est en faveur des réassureurs pour un montant de 2,987 milliards de FCFA en 2023 alors qu'il était en faveur des assureurs pour un montant de 2,678 milliards de FCFA en 2022. En effet, l'exercice 2023 n'a pas été marqué par de grands sinistres qui sont supportés en grande partie par les réassureurs.

Tableau 5 : Evolution des résultats de réassurance

En millions de FCFA

Exercices	2021			2022			2023		
Branches	Crédit	Caution	Ensemble	Crédit	Caution	Ensemble	Crédit	Caution	Ensemble
Charge réassureurs	289	2 415	1 699	66	6 623	6 690	153	1 488	1 641
Primes acquises réassureurs	226	2 180	2 406	226	3 786	4 012	280	4 347	4 628
Solde de réassurance	63	234	297	-159	2 837	2 678	-127	-2 860	-2 987

Source : DA (données agrégées)

E. Le résultat d'exploitation

Les compagnies d'assurances pratiquant les branches crédit et caution ont enregistré une perte d'exploitation nette de 1,410 milliard de FCFA en 2023 malgré un solde brut positif de 1,576 milliard de FCFA. Ce déficit s'explique par l'important résultat noté en faveur des réassureurs.

En millions de FCFA

Exercices	2021			2022			2023		
Branches	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général	crédit	caution	Total Général
Primes émises	316	5 173	5 489	236	5 908	6 144	325	7 463	7 788
Dotation aux provisions de primes	-19	-465	-483	16	-779	-763	34	819	853
Primes acquises	297	4 708	5 005	252	5 095	5 347	359	6 297	6 656
Produits financiers nets	38	349	382	29	552	580	49	563	613
Charge réassureurs	289	2 415	1 699	66	6 623	6 690	153	1 488	1 641
Total	624	7 472	7 087	347	12 270	12 617	562	8 347	8 909
Sinistres réglés	76	2 679	2 673	27	3 963	3 990	32	2 837	2 869
Dotation aux provisions de sinistres	29	1 959	1 730	39	4 835	4 874	219	3 177	3 395
Recours encaissés	26	1 026	970	0	875	875	1	1 107	1 108
Estimation des recours à encaisser	1	1 031	1 849	0	-1 307	-1 307	0	996	996

Charge de sinistre	79	2 065	2 811	66	4 072	4 138	249	3 938	4 188
Nombre de sinistres	1	30	31	2	28	30	2	33	35
Commissions	28	295	323	59	317	377	66	366	432
Frais généraux	95	1 048	1 143	86	2 054	2 140	91	982	1 073
Primes acquises aux réassureurs	226	2 180	2 406	226	3 786	4 012	280	4 347	4 628
Total	428	5 588	6 684	437	10 230	10 667	686	9 634	10 320
Solde brut	133	1 650	1 110	70	-797	-727	3	1 573	1 576
Solde réassurance	63	234	-707	-159	2 837	2 678	-127	-2 860	-2 987
Solde net	196	1 884	403	-90	2 040	1 950	-124	-1 287	-1 410

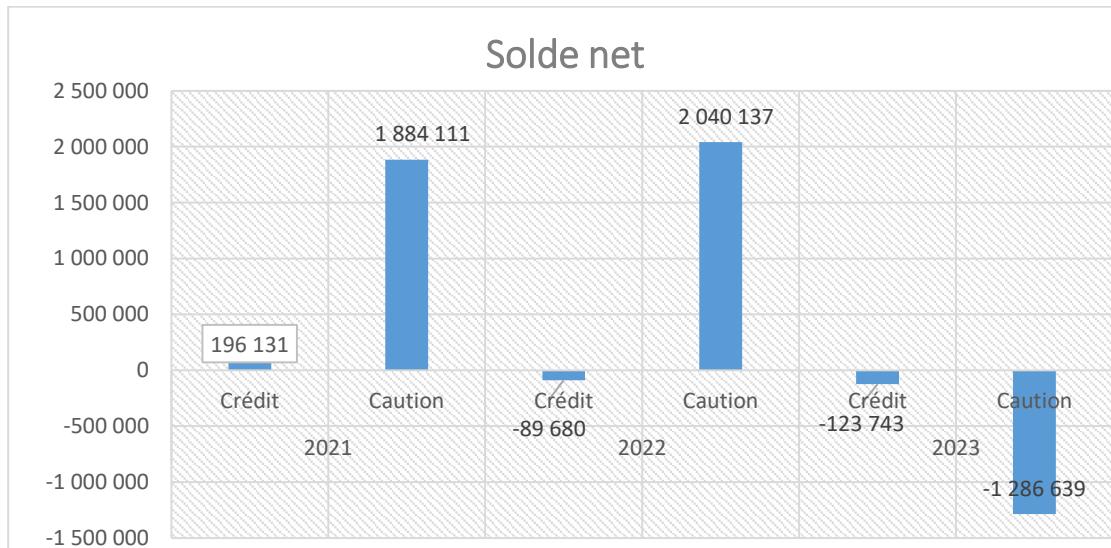
Source : DA (données agrégées)

Tableau 6 : Evolution des soldes nets par branches

En milliers de FCFA

Exercices	2021		2022		2023		
	Branches	Crédit	Caution	Crédit	Caution	Crédit	Caution
Solde net	196 131	1 884 111	-89 680	2 040 137	-123 743	-1 286 639	

Source : DA (données agrégées)



CONCLUSION

Compte tenu de l'importance de l'assurance-crédit et caution dans le développement économique, cette assurance doit être promue. Pour ce faire les actions suivantes peuvent être entreprises :

- améliorer les résultats de la branche crédit par une meilleure politique de sélection des risques et de tarification ;
- développer la collaboration entre sociétés d'assurances notamment dans le cadre de la coassurance ;
- vulgariser les produits assurance-crédit-caution à travers le programme national d'éducation financière ;
- continuer les concertations entre les acteurs du secteur financier (banques, Institutions de micro finance, sociétés d'assurances, petites et moyennes entreprises) ;
- renforcer les capacités du personnel des sociétés d'assurances et de courtage : l'assurance-crédit-caution nécessite un haut degré de connaissance compte tenu de sa spécificité ;
- contribuer à l'augmentation des capacités de réassurance et donc de souscription des assureurs ;
- contribuer à la mise en place d'une réglementation spécifique qui tient compte de la particularité de cette branche ;
- et enfin veiller sur la solvabilité et sur la qualité de service (règlement des sinistres) des assureurs crédit-caution.